



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

CORRECTIONAL SERVICE CANADA

CHANGING LIVES. PROTECTING CANADIANS.



RAPPORT DE RECHERCHE

Délinquantes, toxicomanie et comportement

2015 N° R-358

Délinquantes, toxicomanie et comportement

Shanna Farrell MacDonald,

Renée Gobeil,

Stephanie M. Biro,

Mary B. Ritchie,

et

Jamie Curno

Service correctionnel du Canada

Janvier 2015

This report is also available in English. Should a copy be required, it can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave. West, Ottawa, Ontario K1A 0P9.

Le présent rapport est également disponible en anglais. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Remerciements

Les auteurs adressent leurs remerciements aux administrateurs régionaux du Questionnaire informatisé sur la toxicomanie pour les femmes qui ont facilité la collecte de données, et sans lesquels ce projet n'aurait pu voir le jour. Ils remercient aussi Marlene Wells, qui a apporté sa contribution sur les interventions correctionnelles disponibles pour les délinquantes toxicomanes. Enfin, ils désirent remercier tout aussi sincèrement Andrea Moser pour sa rétroaction sur le contenu du présent rapport.

Résumé

Mots clés : *délinquantes, toxicomanie, gravité de la toxicomanie, type de toxicomane*

Environ quatre délinquantes sur cinq au Canada ont des problèmes de toxicomanie, et des recherches récentes indiquent que la toxicomanie joue un rôle plus important dans la compréhension de la délinquance chez les femmes que chez les hommes. Toutefois, peu de recherches ont porté sur les liens entre les différences de comportements liés à la toxicomanie parmi les femmes et les résultats correctionnels. Puisque la variabilité de la toxicomanie a été démontrée dans le but de faire part de la réussite des traitements dans la collectivité, la présente étude a examiné les liens existants entre la gravité de la toxicomanie et le type de toxicomane, et le comportement en établissement et après la mise en liberté.

Les participantes étaient 962 femmes nouvellement admises dans un établissement fédéral pour femmes de février 2010 à février 2014 qui ont répondu à un questionnaire informatisé sur leurs problèmes de toxicomanie. Elles ont été classées selon la gravité de leur problème de toxicomanie et le type de substance la plus problématique pour elles (aucune, alcool, drogues, ou alcool et drogues). Les femmes de chaque catégorie se différençaient par les données démographiques et le type d'infraction, leurs comportements de consommation, leur adaptation au milieu carcéral (infractions disciplinaires et placements en isolement), et leurs résultats à la mise en liberté.

L'étude a permis de constater que la gravité de la toxicomanie et le type de toxicomane étaient liés aux caractéristiques du délit, du niveau de risque et de la toxicomanie de la participante. Plus la gravité augmentait, plus la proportion de femmes ayant commis une infraction avec violence et ayant purgé une peine de ressort fédéral antérieure était grande. Sans surprise, la gravité du problème était également associée à des antécédents plus importants de toxicomanie, ainsi qu'à l'utilisation d'une plus grande variété de drogues. En ce qui concerne le type de toxicomane, les femmes comprises dans le groupe de consommatrices d'alcool et de drogues étaient plus susceptibles que celles appartenant à d'autres groupes d'avoir été reconnues coupables d'une infraction avec violence, d'avoir purgé une peine de ressort fédéral antérieure et de représenter un risque plus élevé. L'étendue des antécédents de toxicomanie des consommatrices d'alcool et de drogues était également plus vaste. De plus, la gravité de la toxicomanie et le type de toxicomane étaient associés au comportement en établissement et aux résultats après la mise en liberté. Les femmes ayant de graves problèmes de toxicomanie et qui ont utilisé des drogues (soit en tant qu'unique substance problématique ou combinée à l'alcool) étaient plus susceptibles d'être reconnues coupables d'infractions disciplinaires, d'être placées en isolement, et d'être réincarcérées à la suite de leur mise en liberté, même après prise en compte de covariables possibles.

De façon générale, les résultats ont mis l'accent sur l'importance de la prise en compte des différences en matière de toxicomanie parmi les délinquantes. Ces conclusions, combinées à la prévalence de problèmes de toxicomanie parmi les femmes, soulignent l'importance des interventions dans ce domaine. Le Service correctionnel du Canada offre aux délinquantes des programmes correctionnels qui se penchent sur les comportements problématiques liés à leur

crime de façon directe ou indirecte, ce qui peut comprendre la toxicomanie. Les programmes visent à aider les femmes à comprendre les effets de leurs comportements problématiques et à améliorer leur capacité à vivre une vie équilibrée et exempte de criminalité. Conformément à ce principe, au SCC, les délinquantes qui participent à des programmes correctionnels créent des plans d'autogestion et de guérison individuels axés sur les comportements qu'elles considèrent comme problématiques dans leur vie et dans leurs cycles de délinquance, y compris la toxicomanie.

Table des matières

Remerciements.....	ii
Résumé.....	iv
Liste des tableaux.....	v
Liste des figures	v
Introduction.....	1
Gravité de la toxicomanie et type de substance consommée.....	1
Comportement en établissement.....	2
Résultats postlibératoires	3
Présente étude	4
Méthode	5
Participant.es.....	5
Sources de données.....	7
Analyse	7
Résultats.....	9
Caractéristiques des participant.es.....	9
Comportement en établissement.....	9
Résultats postlibératoires	11
Analyse	13
Répercussions sur les opérations	14
Restrictions	15
Conclusion	16
Bibliographie.....	17

Liste des tableaux

Tableau 1. <i>Description des participantes à l'étude</i>	5
Tableau2. <i>Répartition des femmes par gravité de la toxicomanie et par type de toxicomane</i>	6
Tableau 3. <i>Gravité de la toxicomanie, type de substance consommée et résultats postlibératoires</i>	12

Liste des figures

<i>Figure 1. Gravité de la toxicomanie et comportement en milieu carcéral</i>	10
<i>Figure 2. Type de substance consommée et comportement en milieu carcéral</i>	11

Introduction

Les femmes représentent une proportion faible, mais grandissante de la population carcérale canadienne (Sécurité publique Canada, 2014) et quatre délinquantes sur cinq ont des problèmes de toxicomanie (Farrell MacDonald, sous presse; Grant et Gileno, 2008). Bien que la toxicomanie soit aussi commune chez les délinquants de sexe masculin (par exemple, Grant et Gileno, 2008), les délinquants et les délinquantes qui abusent de substances psychoactives diffèrent en termes de motivation, de fréquence et de gravité (par exemple, Langan et Pelissier, 2001; Messina, Burdon, et Prendergast, 2003; Pelissier et Jones, 2006). Les recherches indiquent que de nombreuses femmes prennent des voies différentes des hommes en matière d'infraction, et que la toxicomanie peut jouer un rôle dans les voies distinctes des femmes d'enfreindre la loi (Salisbury et Van Voorhis, 2009); en effet, des études à grande échelle ont cerné la toxicomanie comme indicateur unique le plus important des récidives des femmes détenues (Andrews et coll., 2012; Olver, Stockdale, et Wormith 2014).

Les interventions correctionnelles pour les femmes axées sur la toxicomanie sont communes, et il a été démontré qu'elles permettent de réduire les réincarcérations après la mise en liberté (par exemple, Matheson, Doherty, et Grant, 2009; Tripodi, Bledsoe, Kim, et Bender, 2011). Toutefois, peu de ces interventions se penchent sur les caractéristiques de la toxicomanie chez les femmes, dont la gravité de la toxicomanie et les types de substances consommées, malgré les preuves tirées des échantillons communautaires indiquant que la prise en compte de tels facteurs pourrait être liée au résultat du traitement (par exemple, Agrawal et coll., 2007; Babor, Dolinsky, et coll., 1992). Ainsi, la présente étude a été entreprise pour examiner les liens entre la gravité de la toxicomanie et le type de substances consommées et les réincarcérations. Par ailleurs, compte tenu des recherches existantes limitées à ce sujet, les liens avec l'adaptation en milieu carcéral ont également été examinés.

Gravité de la toxicomanie et type de substance consommée

Les recherches effectuées avec les échantillons communautaires montrent clairement que la prise en compte des différentes caractéristiques d'utilisation des toxicomanes peut éclairer les approches thérapeutiques et d'évaluation (par exemple, Babor et Caetano, 2006; Basu, Ball, Feinn, Gelernter, et Kranzler, 2004). En effet, il existe un éventail de preuves sur la pertinence de la gravité de la toxicomanie (par exemple, Babor, Dolinsky, et coll., 1992; Babor, Hoffman et coll.,

1992) et du type de substance consommée (par exemple, Agrawal et coll., 2007; Cleveland, Collins, Lanza, Greenberg, et Feinberg, 2010; Kuramoto, Bohnert, et Latkin, 2011; Schwartz, Wetzler, Swanson, et Sung, 2010). Bien que moins de recherches aient porté sur les différences parmi les toxicomanes dans les échantillons des délinquants, la gravité de la toxicomanie et le type de substance consommée ont été examinés. Il existe un grand nombre d'ouvrages qui démontrent que les niveaux établis de toxicomanie des délinquants (qui reflète généralement la gravité des problèmes de toxicomanie combinée à d'autres facteurs, comme les liens avec les infractions ou les répercussions négatives sur les activités prosociales) sont fortement associés à des récidives futures (par exemple, Andrews et coll., 2012; Olver et coll., 2014). De plus, les recherches ont permis de démontrer que la consommation d'alcool et de drogues est associée à différentes infractions. Le lien entre la consommation d'alcool et les infractions violentes est désormais bien établi (Boles et Miotto, 2003; Lundholm, Haggård, Möller, Hallqvist, et Thiblin, 2013; McMurrin, Riemsma, Manning, Misso, et Kleijnen, 2011; Pernanen, Cousineau, Brochu, et Sun, 2002; White, Lee, Mun, et Loeber, 2012), alors que la consommation de drogues est généralement associée aux infractions acquiescentes (Comiskey, Stapleton, et Kelly, 2012; Hayhurst et coll., 2013). L'examen des différences parmi les délinquantes toxicomanes est plus limité. Cela dit, les liens entre le niveau établi de toxicomanie et les infractions (Andrews et coll., 2012; Olver et coll., 2014), et l'alcool et les infractions violentes (McMurrin et coll., 2011) démontrés pour les délinquants de sexe masculin ont également été démontrés parmi les femmes.

Comportement en établissement

Bien que le récidivisme soit probablement la variable de résultat la plus fréquemment utilisée dans la recherche correctionnelle, le comportement en établissement a des effets directs sur la sûreté et la sécurité du personnel et des délinquants, ainsi que sur l'environnement carcéral. De plus, l'adaptation en milieu carcéral et le récidivisme ne se sont pas révélés étroitement liés (Trulson, DeLisi, et Marquart, 2011). Les délinquants et les délinquantes se distinguent en ce qui a trait aux conduites en milieu carcéral (Harris, 2013; Sorensen et Cunningham, 2010; Sorensen, Cunningham, Vigen, et Woodes, 2011) et aux facteurs de prévision (par exemple, Gover, Pérez, et Jennings, 2008); toutefois, peu de chercheurs se sont penchés sur le lien entre la toxicomanie et l'adaptation en milieu carcéral des délinquantes.

Parmi les délinquants, la toxicomanie, et particulièrement la consommation de drogues, est associée à l'inconduite en milieu carcéral. Dans un échantillon de délinquants canadiens sous

responsabilité fédérale, les délinquants qui consommaient des drogues étaient plus susceptibles de commettre des infractions disciplinaires que ceux qui consommaient de l'alcool (Cheverie, Ternes, et Farrell MacDonald, 2014). Dans une autre étude menée sur plus de 18 000 détenus américains, Kuangliang et Sorenson (2008) ont constaté que l'utilisation récente de drogues était associée à des violations des règles en général, ainsi qu'à chacune des catégories, excepté les évasions. Jiang (2005) a constaté que la toxicomanie permettait de prévoir l'inconduite en milieu carcéral liée à la toxicomanie (par exemple, la possession de drogues ou d'alcool pendant la détention) ainsi que l'inconduite non liée à la toxicomanie.

Les rares études consacrées au rôle de la toxicomanie dans l'adaptation des femmes en milieu carcéral ont également démontré un lien entre les deux éléments. Dans leur étude portant sur 156 femmes en Ohio, Salisbury, Van Voorhis et Spiropoulos (2009) ont démontré que les résultats relevant de la sous-échelle de la mesure d'évaluation des risques de la toxicomanie étaient associés à des inconduites ultérieures en milieu carcéral. Dans une autre étude menée sur plus de 4 000 femmes (bien que basée sur des données datant de près d'une vingtaine d'années), d'autres chercheurs ont trouvé un lien entre la consommation de drogues immédiatement avant l'incarcération et des inconduites violentes ou non violentes en milieu carcéral (Steiner et Wooldredge, 2009).

Résultats postlibératoires

Bien que la toxicomanie soit depuis longtemps associée à la délinquance (Andrews et Bonta, 2010), des différences entre les sexes sont apparues pour cette association. De récentes méta-analyses ont permis de démontrer que la toxicomanie est un facteur de prévision de récidive plus important pour les femmes que pour les hommes (Andrews et coll., 2012; Olver et coll., 2014). Par l'agrégation de cinq échantillons méta-analytiques, Andrews et coll. (2012) ont trouvé que, pour les femmes, la toxicomanie telle qu'évaluée dans le Level of Service Inventory – Revised, une mesure bien acceptée d'évaluation des risques, était plus étroitement liée au récidivisme que toute autre sous-échelle. En fait, l'association entre la toxicomanie et le récidivisme chez les femmes était également plus importante que toutes les associations calculées pour les hommes.

Pour les délinquants, la gravité de la toxicomanie et le type de substance consommée sont associés aux résultats postlibératoires. Dans un échantillon de près de 13 000 hommes canadiens purgeant une peine de ressort fédéral, Farrell MacDonald (2014) a constaté que plus de la moitié

des délinquants qui présentaient des problèmes importants ou graves de toxicomanie ont été réincarcérés dans les 18 mois suivant leur mise en liberté, comparativement à moins d'un quart de ceux qui ne présentaient pas de problèmes de toxicomanie et à un tiers de ceux qui présentaient des problèmes de faible gravité. Dans une autre étude, Cheverie et coll. (2014) ont constaté que le taux de réincarcération était plus élevé chez les consommateurs de drogues que chez les consommateurs d'alcool parmi un échantillon de plus de 2 500 délinquants suivis dans la collectivité pendant une période de deux ans.

Pour les délinquantes, les recherches ont porté uniquement sur la gravité de la toxicomanie. Compte tenu des conclusions tirées pour les hommes, Scott, Grella, Dennis, et Funk (2014) ont constaté que les femmes ayant de graves problèmes de toxicomanie étaient plus susceptibles d'être réincarcérées. Les chercheurs ont constaté que cette association était plus importante au cours des trois premiers mois suivant la libération, mais qu'elle était également importante sur une période d'un an.

Présente étude

Bien que de nombreux ouvrages établissent des liens entre la toxicomanie chez les délinquantes et leurs résultats après la mise en liberté, et que les preuves commencent à s'accumuler pour une association semblable avec l'adaptation en milieu carcéral, les recherches permettant une compréhension plus nuancée de ces liens restent limitées. La gravité de la toxicomanie et le type de toxicomane, des domaines pour lesquels l'importance est constamment reconnue dans les échantillons communautaires et les populations de délinquants de sexe masculin, nécessitent des recherches chez les femmes également. Ainsi, le projet actuel a été entrepris pour examiner les liens entre la gravité de la toxicomanie et le type de toxicomane, et le comportement en établissement et après la mise en liberté.

Méthode

Participant^{es}

Les participant^{es} étaient 962 délinquantes canadiennes admises dans un établissement pour femmes entre février 2010 et février 2014 qui avaient répondu au Questionnaire informatisé sur la toxicomanie pour les femmes (QITF; voir ci-dessous).¹ En général, les femmes étaient célibataires, purgeaient des peines de courte durée, et étaient condamnées pour des délits liés à la drogue (voir Tableau 1). De façon générale, 29 % des femmes étaient d'origine autochtone, et l'âge moyen d'admission était de 37 ans ($ÉT = 10,9$).

Tableau 1.

Description des participant^{es} à l'étude

Variable descriptive	Répartition	
	%	<i>n</i>
État matrimonial		
Célibataire	55	526
Actuellement mariée/en union de fait	31	299
Antérieurement mariée	14	132
Durée de la peine		
<3 ans	56	538
De 3 à 6 ans	32	307
> 6 ans	12	117
Délit le plus grave de la peine		
Homicide ou infraction connexe	11	108
Vol qualifié	13	124
Voies de fait	10	95
Infraction sexuelle	3	27
Autre infraction avec violence	4	39
Infraction en matière de drogue	33	313
Infraction contre les biens	16	154
Autre infraction sans violence	10	98

¹ Ces résultats représentaient 90 % des femmes admises au cours de la période de l'étude.

Les antécédents de toxicomanie des femmes sont décrits de manière plus complète dans d'autres ouvrages (voir Farrell MacDonald, sous presse), mais 77 % des participantes avaient un problème de toxicomanie établi, et 55 % des femmes avaient un problème classé comme étant modéré ou grave. Les femmes ont été classées selon la gravité de leur problème de toxicomanie et le type de substance la plus problématique pour elles selon deux mesures comprises dans le QITF, le Questionnaire sur la consommation d'alcool (ADS; Skinner et Horn, 1984) et le Questionnaire sur la consommation de drogues (DAST; Skinner, 1982). Comme l'indique le Tableau 2, les femmes étaient réparties de manière relativement égale parmi les niveaux de gravité de la toxicomanie. Toutefois, les répartitions parmi le type de toxicomane étaient moins égales : près de la moitié des femmes ont été classées comme n'ayant aucun problème de toxicomanie ou ayant un problème de toxicomanie faible; pour le reste, la majorité était des consommatrices de drogues.

Tableau 2.

Répartition des femmes par gravité de la toxicomanie et par type de toxicomane

Classification	Répartition	
	%	<i>n</i>
<i>Gravité de la toxicomanie (La plus élevée des cotes de l'ADS et du DAST)</i>		
Aucune	23	218
Faible	22	212
Modérée	14	134
Importante	24	233
Grave	17	165
<i>Type de toxicomane (Atteint ou dépasse le seuil du niveau « modéré » de l'ADS et/ou du DAST)</i>		
Aucun/Problème de toxicomanie faible	45	430
Consommatrice d'alcool	5	50
Consommatrice de drogue	32	312
Consommatrice d'alcool et de drogues	18	170

Remarque. ADS = Alcohol Dependence Scale (Questionnaire sur la consommation d'alcool) (Skinner et Horn, 1984). DAST = Drug Abuse Screening Test (Questionnaire sur la consommation de drogues) (Skinner, 1982).

Sources de données

QITF. Le QITF est un questionnaire informatisé en 261 points qui examine la portée et la nature de la toxicomanie chez les femmes, et qui se penche sur la toxicomanie au cours de leur vie et sur la consommation dans l'année précédant l'arrestation. Ce rapport est produit dans le cadre du processus d'évaluation initiale des délinquantes. Le QITF comprend deux mesures normalisées qui ont été comprises dans la présente étude: l'ADS (Skinner et Horn, 1984) et le DAST (Skinner, 1982). L'ADS est une évaluation en 25 points du degré de dépendance physiologique à l'alcool, alors que le DAST est une évaluation en 20 points de l'abus de drogues autres que l'alcool. Les deux échelles produisent une note générale de gravité – nulle, faible, modérée, importante ou grave – et se sont révélées avoir des propriétés psychométriques satisfaisantes (ADS : coefficient alpha de Cronbach = 0,91, Skinner et Horn, 1984; DAST: 0,74 à 0,92, Skinner, 1982; Yudko, Lozhkina, et Fouts, 2007).

Autres données du Système de gestion des délinquant(e)s. Des données additionnelles ont été tirées du Système de gestion des délinquant(e)s (SGD), la base de données informatisée des renseignements sur les délinquants du Service correctionnel du Canada (SCC). Les données tirées de cette base de données comprenaient des renseignements démographiques, des renseignements sur l'infraction et la peine, et des indices sur le comportement en établissement et après la mise en liberté. Les indicateurs du comportement en établissement, plus précisément les infractions disciplinaires (pour lesquelles les femmes ont été déclarées coupables) et les placements en isolement, ont été pris en compte s'ils ont eu lieu entre le moment où la femme a répondu au QITF et le moment de sa mise en liberté, la fin de sa peine ou la date de l'extraction des données (22 juin 2014). Le comportement postlibératoire a été examiné à l'aide des réincarcérations pendant la mise en liberté sous condition, en raison d'une révocation ou d'une nouvelle infraction, et du temps écoulé entre la mise en liberté et la réincarcération.

Analyse

Puisque toutes les femmes qui ont répondu au QITF ont été comprises dans la présente étude (plutôt qu'un échantillon), les statistiques déductives n'étaient pas appropriées. Pour tenir compte des différences dans la période à risque, les résultats en établissement ont été examinés en utilisant les taux d'incidence. La régression logistique a été utilisée pour déterminer les effets des facteurs de prévision d'intérêt, la gravité de la toxicomanie/le type de toxicomane, et d'autres covariables, comme la notation du risque statique, la notation du risque dynamique, le nombre de

peines de ressort fédéral purgées, l'ascendance autochtone, l'âge au moment de répondre au QITF (classé en quartiles), la cote de sécurité initiale, le niveau de motivation, le niveau de responsabilisation, l'impulsivité, l'engagement et la réceptivité. Les résultats après la mise en liberté ont d'abord été examinés à l'aide de statistiques descriptives. Pour ces analyses, une période de suivi non tronquée a été utilisée afin de retenir le plus de données possible (les vérifications ont présenté des modèles semblables en utilisant des périodes de suivi fixes de 6, 12 et 18 mois). Pour confirmer les conclusions, des analyses supplémentaires ont été réalisées à l'aide du modèle des risques proportionnels de Cox. En plus des facteurs de prévision d'intérêt, les covariables possibles comprenaient : la notation du risque statique, la notation du risque dynamique, le nombre de peines de ressort fédéral purgées, l'ascendance autochtone, le type de mise en liberté, l'âge lors de la mise en liberté (classé en quartiles), la cote de sécurité initiale, le niveau de motivation et les sept domaines de besoins (fréquentations, attitudes, comportement dans la collectivité, emploi/études, relations matrimoniales et familiales, vie personnelle et affective, et toxicomanie). Les délinquantes qui sont décédées ou qui ont été expulsées ou extradées au cours de leur mise en liberté ont été censurées dans les données.

Résultats

Caractéristiques des participantes

L'étude a permis de constater que la gravité de la toxicomanie et le type de toxicomane étaient liés aux caractéristiques du délit, du niveau de risque et de la toxicomanie de la participante (voir Annexe A). Plus la gravité augmentait, plus la proportion de femmes ayant commis une infraction avec violence et ayant purgé une peine de ressort fédéral antérieure était grande. En effet, les femmes ayant peu ou pas de problèmes de toxicomanie étaient plus susceptibles d'être coupables d'une infraction liée aux drogues en tant qu'infraction la plus importante, alors que celles ayant des problèmes plus graves de toxicomanie étaient plus susceptibles d'avoir commis une infraction avec violence. Sans surprise, la gravité de la toxicomanie était également associée à un passé plus grand de toxicomanie, ainsi qu'à l'utilisation d'une plus grande variété de drogues. En ce qui concerne le type de toxicomane, les femmes comprises dans le groupe de consommatrices d'alcool et de drogues étaient plus susceptibles d'avoir été reconnues coupables d'une infraction avec violence, d'avoir purgé une peine de ressort fédéral antérieure et de représenter un risque plus élevé. L'étendue des antécédents de toxicomanie des consommatrices d'alcool et de drogues était également plus vaste.

Comportement en établissement

Comme on peut le constater dans les Tableaux 1 et 2, la gravité de la toxicomanie et le type de toxicomane étaient associés au comportement en établissement. Le modèle pour les infractions disciplinaires restait le même lorsque les accusations liées ou non à la toxicomanie étaient prises en compte séparément (les résultats ne sont pas présentés). En prenant en compte la période à risque des femmes identifiées comme non toxicomanes, les femmes ayant des problèmes de toxicomanie importants ou graves étaient 5,2 et 6,6 fois plus susceptibles, respectivement, d'être coupables d'une infraction disciplinaire, et 5,6 et 7 fois plus susceptibles, respectivement, d'être placées en isolement. Parmi les types de toxicomanes, les femmes qui avaient consommé des drogues (qu'il s'agisse de drogues uniquement ou de drogues combinées à l'alcool) avaient les indices les plus élevés d'inconduite en milieu carcéral. En prenant en compte de nouveau la période à risque, les consommatrices de drogues étaient plus susceptibles d'être coupables d'infractions disciplinaires (3,8 fois plus susceptibles que les femmes non toxicomanes/consommatrices de faible niveau), mais les consommatrices d'alcool et de drogues étaient plus susceptibles d'être placées en isolement (4,3

fois plus susceptibles que les femmes non toxicomanes/consommatrices de faible niveau). Les résultats ont été confirmés à l'aide d'un modèle de régression logistique progressive ascendante dans lequel un certain nombre de variables pertinentes sur le plan statistique ont été entrées en tant que covariables (selon des analyses bidimensionnelles) : risque statique, âge au moment de répondre au questionnaire, cote de sécurité initiale, période à risque, présence d'un problème sur le plan de la réceptivité (résultats non présentés).

Figure 1.
Gravité de la toxicomanie et comportement en milieu carcéral

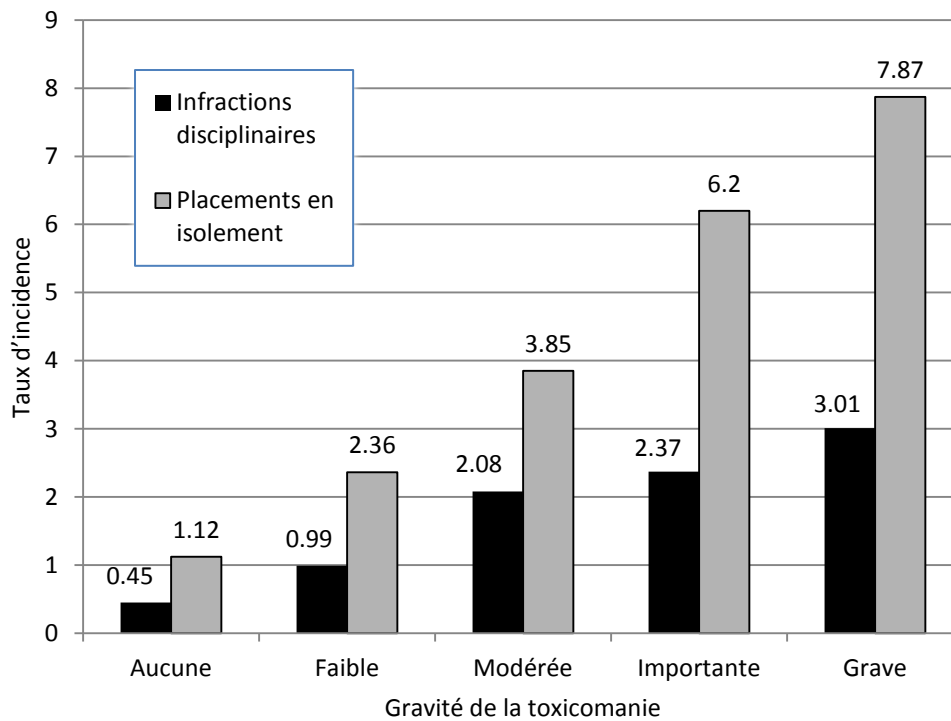
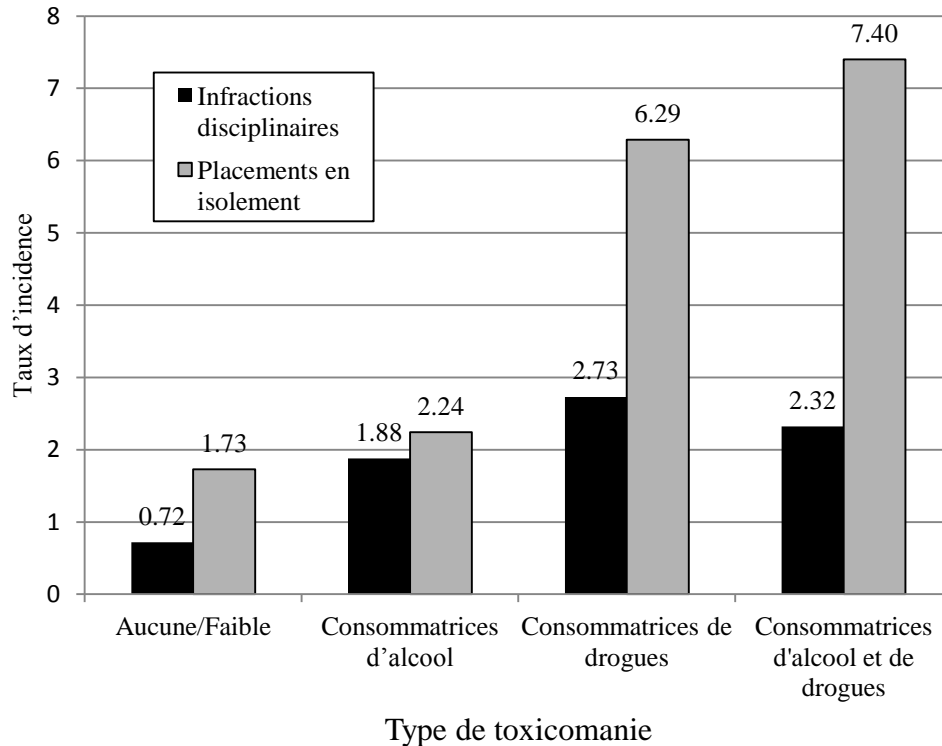


Figure 2.

Type de substance consommée et comportement en milieu carcéral



Résultats postlibératoires

En général, 61 % ($n = 587$) des femmes ont été libérées au cours de la période de l'étude. Comme l'indique le Tableau 3, les femmes n'ayant pas de problèmes de toxicomanie connus ou ayant des problèmes de faible gravité étaient plus susceptibles d'obtenir une libération discrétionnaire (c'est-à-dire, la semi-liberté ou la libération conditionnelle totale) et moins susceptibles d'être réincarcérées; que ce soit avec infraction ou non. Des analyses semblables pour le type de toxicomane ont démontré que les consommatrices de drogues étaient plus susceptibles d'obtenir une libération discrétionnaire alors que les consommatrices d'alcool étaient moins susceptibles d'être réincarcérées. Par ailleurs, ces femmes ont passé moins de jours dans la collectivité avant leur réincarcération; ces résultats quelque peu divergents peuvent être partiellement attribuables au fait que le groupe de consommatrices d'alcool était petit ($n = 29$) et devraient donc être interprétés avec prudence.

Tableau 3.

Gravité de la toxicomanie, type de substance consommée et résultats postlibératoires

Catégorie	Libération discrétionnaire accordée (%)	Réincarcération (%)		Jours avant le retour <i>M (ÉT)</i>
		Toutes réincarcérations confondues	Réincarcération après une nouvelle infraction	
Gravité de la toxicomanie				
Aucune	83	8	1	217 (95)
Faible	81	9	1	346 (136)
Modérée	68	20	6	286 (173)
Importante	58	35	6	177 (84)
Grave	44	45	9	180 (100)
Type de substance consommée				
Aucune/Faible	82	9	1	281 (132)
Consommatrices d'alcool	48	28	0	161 (71)
Consommatrices de drogues	60	33	6	202 (129)
Consommatrices d'alcool et de drogues	51	37	11	193 (96)

De nouveau, les résultats ont été confirmés à l'aide d'autres analyses. Les analyses de suivi fixes d'une durée de 6, 12 et 18 mois ont engendré des résultats semblables. De plus, les analyses de régression de Cox, qui contrôlent les variables possibles (tel qu'il a été décrit précédemment) ont démontré que, même après avoir pris en compte ces covariables et la période à risque, les délinquantes n'ayant pas ou peu de problèmes de toxicomanie étaient beaucoup moins susceptibles d'être réincarcérées que celles ayant des problèmes plus graves. Il n'existait pas de différences entre les consommatrices d'alcool, de drogues, ou d'alcool et de drogues.

Analyse

Bien que la toxicomanie soit reconnue depuis longtemps comme facteur de risque clé pour les délinquantes, sa prégnance différenciée selon le sexe est en train d'émerger (par exemple, Andrews et coll., 2012; Olver et coll., 2014). Néanmoins, à ce jour, très peu de recherches se sont penchées de façon explicite sur la variabilité parmi les délinquantes ayant des problèmes de toxicomanie. La présente étude était novatrice de par son examen de l'association de la gravité de la toxicomanie et du type de toxicomane avec le comportement en milieu carcéral et dans la collectivité.

En général, les résultats ont fourni d'autres preuves sur les relations précédemment établies entre la toxicomanie et le comportement en établissement (Salisbury et coll., 2009; Steiner et Wooldredge, 2009) et les résultats postlibératoires (par exemple, Andrews et coll., 2012), mais ont aussi souligné l'importance de tenir compte des différences parmi les délinquantes qui ont des problèmes de toxicomanie. Les femmes ayant des problèmes de toxicomanie de gravité variée et celles qui ont consommé de manière problématique différents types de substances divergeaient également sur le plan du comportement. Des problèmes plus graves de toxicomanie et la consommation de drogues (seule ou combinée à l'alcool) étaient généralement associés à un certain nombre de variables indiquant des carrières criminelles plus enracinées et des niveaux de risque plus élevés. Les femmes ayant des problèmes de toxicomanie plus graves et qui ont consommé des drogues ont également présenté des défis en matière d'adaptation du comportement tant en établissement qu'après la mise en liberté; plus précisément, elles étaient plus souvent déclarées coupables d'infractions disciplinaires, placées en isolement ou réincarcérées.

Les conclusions se sont avérées conformes aux ouvrages existants. Plus précisément, des taux plus élevés de réincarcération parmi les femmes ayant des problèmes de toxicomanie graves étaient conformes aux résultats précédemment trouvés dans un échantillon américain (Scott et coll., 2014) et à la très forte association entre la toxicomanie et le récidivisme parmi les délinquantes (Andrews et coll., 2012; Olver et coll., 2014). L'association inverse entre la gravité de la toxicomanie et la durée de la réussite dans la collectivité reflétait également les résultats tirés précédemment des études menées chez les hommes (Farrell MacDonald, 2014). En ce qui concerne le type de toxicomane, les taux plus élevés de défis quant à l'adaptation du comportement parmi les consommatrices de drogues dans la présente étude reflétaient les conclusions précédentes tirées

chez les hommes (Cheverie et coll., 2014). En particulier, malgré le fait que les tendances associées aux réincarcérations s'harmonisaient aux tendances des comportements en établissement, il n'en a pas été le cas pour les conclusions tirées au sujet des libérations discrétionnaires. Les femmes ayant consommé de l'alcool uniquement, bien qu'elles soient moins susceptibles d'être réincarcérées, étaient également les moins susceptibles d'obtenir une libération discrétionnaire. Cet aspect ne semble pas avoir été expliqué par les différences de risques ou d'antécédents criminels. Cette tendance s'explique peut-être par le faible nombre de femmes libérées dans la collectivité qui sont classées comme consommatrices d'alcool uniquement.

Répercussions sur les opérations

Les taux élevés de toxicomanie parmi les délinquantes, combinés aux liens entre les caractéristiques de la toxicomanie et le comportement ultérieur en établissement et dans la collectivité, soulignent l'importance d'offrir des interventions pour les femmes toxicomanes. Les femmes purgeant une peine de ressort fédéral au SCC peuvent participer au Programme correctionnel destiné aux femmes et au Programme correctionnel destiné aux femmes autochtones, qui, bien que non spécifiques à la toxicomanie, pourraient se pencher sur le sujet, au besoin. Les objectifs généraux des programmes sont d'aider les participantes à comprendre les effets d'un comportement problématique dans une gamme de situations et de relations, et d'améliorer leur capacité à vivre une vie équilibrée et exempte de criminalité. En mettant l'accent sur les comportements problématiques qui sont liés de façon directe ou indirecte au crime pour chaque femme, y compris la toxicomanie, les programmes aident chaque femme à effectuer des changements positifs dans les domaines les plus pertinents pour elle. En tant qu'activité centrale du programme, les femmes élaborent et peaufinent des plans d'autogestion ou des plans de guérison à la lumière de leurs comportements problématiques, y compris l'identification des facteurs de risque, des situations à risque élevé, des signes avant-coureurs, des éléments déclencheurs, des objectifs et des plans spécifiques pour gérer et réduire ces comportements. Aussi, au début de leur participation au programme, les femmes remplissent la Liste des occasions de consommation de drogues (Annis, Turner, et Sklar, 1997); une mesure qui permet de cerner les situations et les états personnels avec les autres qui sont associés à une consommation problématique d'alcool et de drogues. Les réponses à cette mesure, qui ont précédemment été associées à la gravité de la toxicomanie parmi les délinquants de sexe masculin (SCC, 2008), sont utilisées dans l'élaboration de ces plans hautement personnalisés.

Bien que l'efficacité de ce programme n'ait pas encore été examinée, le Programme d'intervention pour délinquantes toxicomanes antérieur, qui formait la base pour les programmes actuels, a été évalué avec des résultats positifs. Au cours d'un suivi sur une période d'un an, les femmes qui ont participé au programme ont été réincarcérées à un taux plus faible qu'un groupe de comparaison historique (39 % par rapport à 47 %; Matheson et coll., 2009). Ces auteurs ont également constaté que les femmes qui participaient au volet « prévention des rechutes et maintien des acquis dans la collectivité » du programme après leur libération étaient 10 fois moins susceptibles d'être réincarcérées que celles qui n'avaient pas participé, ce qui indique que le maintien des acquis dans la collectivité est une composante importante pour appuyer la réintégration réussie des femmes toxicomanes dans la collectivité. Les programmes actuels comprennent également des composantes semblables de maintien des acquis dans la collectivité.

Restrictions

Il est important de reconnaître que les femmes ayant des niveaux variés de problèmes de toxicomanie et qui utilisent différents types de substances peuvent différer de manières non saisies dans les présentes analyses, et que ces différences pourraient avoir des répercussions sur les conclusions. Par exemple, Houser, Belenko, et Brennan (2012) ont constaté que les problèmes de santé mentale (non reflétés dans la présente étude) étaient plus importants que la toxicomanie en ce qui a trait à la compréhension du comportement des femmes en établissement. Bien qu'un certain nombre de covariables possiblement importantes (par exemple, le risque, l'âge, la cote de sécurité) aient été incluses dans les analyses de confirmation à variables multiples, il était impossible de refléter toutes les différences dans ces analyses pour des raisons méthodologiques (par exemple, la taille des échantillons). Compte tenu de ce problème, des recherches postérieures comprenant un plus grand nombre de variables clés, en particulier celles que l'on considère particulièrement pertinentes pour les femmes, permettraient d'accroître la compréhension des questions examinées. Néanmoins, la cohérence des conclusions entre l'étude actuelle et celles menées avec d'autres populations (Babor, Dolinsky, et coll., 1992; Babor, Hoffman et coll., 1992; Cheverie, et coll., 2014; Farrell MacDonald, 2014; Kuramoto et coll., 2011; Lundholm et coll., 2012; McMurrin et coll., 2011) permet de conclure avec conviction que les différences étaient attribuables aux problèmes de toxicomanie, qui faisaient l'objet de la présente étude, plutôt qu'aux variables qui ne sont pas reflétées dans les analyses.

Conclusion

En résumé, la présente étude suggère fortement que, comme c'est le cas dans la collectivité et dans les échantillons de délinquants de sexe masculin, la prise en compte des différences parmi la toxicomanie des délinquantes permet de mieux comprendre les comportements clés, dont l'adaptation en milieu carcéral et les résultats après la mise en liberté. Les recherches menées à l'aide d'échantillons communautaires indiquent clairement que la prise en compte de cette variabilité, et plus précisément de la gravité de la toxicomanie et du type de toxicomane, permet d'orienter les interventions et d'améliorer les résultats d'intervention (par exemple, Babor et Caetano, 2006; Basu et coll., 2004). Conformément à ce principe, au SCC, les délinquantes qui participent à des programmes correctionnels créent des plans d'autogestion et de guérison individuels axés sur les comportements qu'elles considèrent comme problématiques dans leur vie et dans leurs cycles de délinquance, y compris la toxicomanie.

En général, compte tenu du rôle important de la toxicomanie dans le comportement en établissement des délinquantes (Salisbury et coll., 2009; Steiner et Wooldredge, 2009) et dans leurs résultats postlibératoires (Andrews et coll., 2012; Olver et coll., 2014), il est clair que la toxicomanie chez les délinquantes est un domaine digne d'attention continue et concentrée. La présente étude représente un premier pas important et nécessaire dans l'identification des aspects de la toxicomanie qui peuvent être ciblés efficacement.

Bibliographie

- Agrawal, A., Lynskey, M. T., Bucholz, K. K., Martin, N. G., Madden, P. A. et Heath, A. C. (2007). Contrasting models of genetic co-morbidity and other illicit drugs in Australian twins. *Psychological Medicine*, 37, 49-60.
- Andrews, D. A. et Bonta, J. (2010). *The psychology of criminal conduct* (5^e éd.). New Providence, NJ : LexisNexis.
- Andrews, D. A., Guzzo, L., Raynor, P., Rowe, R. C., Rettinger, L. J., Brews, A. et Wormith, J. S. (2012). Are the major risk/need factors predictive of both female and male reoffending? A test with the eight domains of the Level of Service / Case Management Inventory. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 56, 113-133.
- Annis, H. M., Turner, N. E. et Sklar, S. M. (1997). *LOCD, liste des occasions de consommation de drogues : guide d'utilisation*. Toronto, ON : Fondation de la recherche sur la toxicomanie.
- Babor, T. F. et Caetano, R. (2006). Subtypes of substance dependence and abuse: Implications for diagnostic classification and empirical research. *Addiction*, 101, 104-110.
- Babor, T. F., Dolinsky, Z. S., Meyer, R. E., Hesselbrock, M., Hofmann, M. et Tennen, H. (1992). Types of alcoholics: Concurrent and predictive validity of some common classification schemes. *British Journal of Addiction*, 87, 1415-1431.
- Babor, T. F., Hofmann, M., DelBoca, F. K., Hesselbrock, V., Meyer, R. E., Dolinsky, Z. S. et Rounsaville, B. (1992). Types of alcoholics, I. Evidence for an empirically derived typology based on indicators of vulnerability and severity. *Archives of General Psychiatry*, 49, 599-608.
- Basu, D., Ball, S. A., Feinn, R., Gelernter, J. et Kransler, H. R. (2004). Typologies of drug dependence: Comparative validity of multivariate and four univariate models. *Drug and Alcohol Dependence*, 73, 289-300.
- Boles, S. M. et Miotto, K. (2003). Substance abuse and violence: A review of the literature. *Aggression and Violent Behavior*, 8, 155-174.
- Cheverie, M., Ternes, M. et Farrell MacDonald, S. (2014). *Caractéristiques, adaptation au milieu carcéral et réussites post-libératoires des consommateurs de drogue et d'alcool* (Rapport de recherche R-299). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Cleveland, M. J., Collins, L. M., Lanza, S. T., Greenberg, M. T. et Feinberg, M. E. (2010). Does individual risk moderate the effect of contextual-level protective factors? A latent class

- analysis of substance use. *Journal of Prevention and Intervention in the Community*, 38, 213-228.
- Comiskey, C. M., Stapleton, R. et Kelly, P. A. (2012). Ongoing cocaine and benzodiazepine use: Effects on acquisitive crime committal rates amongst opiate users in treatment. *Drugs: Education, Prevention, and Policy*, 19, 406-414.
- Farrell MacDonald, S. (sous presse). *Habitudes de consommation d'alcool et de drogues au cours de la vie des délinquantes* (Recherche en bref 14-24). Ottawa, ON : Service correctionnel Canada.
- Farrell MacDonald, S. (2014). *Gravité de la toxicomanie, libération discrétionnaire et réincarcération dans un établissement fédéral* (Recherche en bref 14-19). Ottawa, ON : Service correctionnel Canada.
- Gover, A. R., Pérez, D. M. et Jennings, W. G. (2008). Gender differences in factors contributing to institutional misconduct. *The Prison Journal*, 88, 378-403.
- Grant, B. et Gileno, J. (2008). *The changing federal offender population*. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Harris, A. (2013). *Examining gender differences in institutional misconduct within the Canadian federal offender population* (mémoire de maîtrise non publié, Carleton University, Ottawa, Ontario).
- Hayhurst, K. P., Jones, A., Millar, T., Pierce, M., Davies, L., Weston, S., et coll. (2013). Drug spend and acquisitive offending by substance misusers. *Drug and Alcohol Dependence*, 130, 24-29.
- Houser, K. A., Belenko, S. et Brennan, P. K. (2012). The effects of mental health and substance abuse disorders on institutional misconduct among female inmates. *Justice Quarterly*, 29, 799-828.
- Jiang, S. (2005). Impact of drug use on inmate misconduct: A multilevel analysis. *Journal of Criminal Justice*, 33, 153-163.
- Kuangliang, A. et Sorensen, J. (2008). Predictors of self-reported prison misconduct. *Criminal Justice Studies*, 21, 27-35.
- Kuramoto, S. J., Bohnert, A. S. et Laitken, C. A. (2011). Understanding subtypes of inner-city drug users with a latent class approach. *Drug and Alcohol Dependence*, 118, 237-243.
- Langan, N. P. et Pelissier, B. M. M. (2001). Gender differences among prisoners in drug treatment.

Journal of Substance Abuse, 13, 291-301.

Lundholm, L., Haggård, U., Möller, J., Hallqvist, J. et Thiblin, I. (2013). The triggering effect of alcohol and illicit drugs on violent crime in a remand prison population: A case crossover study. *Drug and Alcohol Dependence*, 129, 110-115.

Matheson, F. I., Doherty, S. et Grant, B. A. (2009). *Le Programme d'intervention pour délinquantes toxicomanes et la réinsertion sociale* (Rapport de recherche R-202). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

McMurran, M., Riemsma, R., Manning, N., Misso, K. et Kleijnen, J. (2011). Interventions for alcohol-related offending by women: A systematic review. *Clinical Psychology Review*, 31, 90-922.

Messina, N. P., Burdon, W. M. et Prendergast, M. L. (2003). Assessing the needs of women in institutional therapeutic communities. *Journal of Offender Rehabilitation*, 37, 89-106.

Olver, M. E., Stockdale, K. C. et Wormith, J. S. (2014). Thirty years of research on the Level of Service scales: A meta-analytic examination of predictive accuracy and sources of variability. *Psychological Assessment*, 26, 156-176.

Pelissier, B. et Jones, N. (2006). Differences in motivation, coping style, and self-efficacy among incarcerated male and female drug users. *Substance Abuse Treatment*, 30, 113-120.

Pernanen, K., Cousineau, M.-M., Brochu, S. et Sun, F. (2002). *Proportions des crimes associés à l'alcool et aux autres drogues au Canada*. Ottawa, ON : Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.

Salisbury, E. J. et Van Voorhis, P. (2009). Gendered pathways: A quantitative investigation of women probationers' paths to incarceration. *Criminal Justice and Behavior*, 36, 541-566.

Salisbury, E. J., Van Voorhis, P. et Spriopoulos, G. V. (2009). The predictive validity of a gender-responsive need assessment: An exploratory study. *Crime & Delinquency*, 55, 550-585.

Schwartz, B., Wetzler, S., Swanson, A. et Sung, S. C. (2010). Subtyping of substance use disorders in a high-risk welfare-to-work sample: A latent class analysis. *Journal of Substance Abuse Treatment*, 38, 366-374.

Scott, C. K., Grella, C. E., Dennis, M. L. et Funk, R. R. (2014). Predictors of recidivism over 3 years among substance-using women released from jail. *Criminal Justice and Behavior*. Prépublication en ligne. doi: 10.1177/0093854814546894

Sécurité publique Canada. (2014). *Aperçu statistique : le système correctionnel et la mise en liberté*

sous condition : rapport annuel 2013. Ottawa, ON : chez l'auteur.

- Service correctionnel du Canada. (2008). [Liste des occasions de consommation de drogues – Cotes des participants au Programme national de traitement de la toxicomanie]. Données brutes non publiées.
- Skinner, H. A. (1982). The Drug Abuse Screening Test. *Addictive Behaviors*, 7, 363-371.
- Skinner, H. A. et Horn, J. L. (1984). *Alcohol Dependence Scale (ADS): Users Guide*. Toronto, ON : Fondation de la recherche sur la toxicomanie.
- Sorensen, J. R. et Cunningham, M. D. (2010). Conviction offense and prison violence: A comparative study of murderers and other offenders. *Crime & Delinquency*, 56, 103-125.
- Sorensen, J. R., Cunningham, M. D., Vigen, M. P. et Woods, S. O. (2011). Serious assaults on prison staff: A descriptive analysis. *Journal of Criminal Justice*, 39, 143-150.
- Steiner, B. et Wooldredge, J. (2009). Individual and environmental effects on assaults and nonviolent rule breaking by women in prison. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 46, 437-437.
- Tripodi, S. J., Bledsoe, S. E., Kim, J. S. et Bender, K. (2011). Effects of correctional-based programs for female inmates: A systematic review. *Research on Social Work Practice*, 21, 15-31.
- Trulson, C. R., DeLisi, M. et Marquart, J. W. (2011). Institutional misconduct, delinquent background, and rearrest frequency among serious and violent delinquent offenders. *Crime & Delinquency*, 57, 709-731.
- White, H. R., Lee, C., Mun, E.-Y. et Loeber, R. (2012). Developmental patterns of alcohol use in relation to the persistence and desistance of serious violent offending among African American and Caucasian young men. *Criminology*, 50, 391-426.
- Yudko, E., Lozhkina, O. et Fouts, A. (2007). A comprehensive review of the psychometric properties of the Drug Abuse Screening Test. *Journal of Substance Abuse Treatment*, 32, 189-198.

Annexe A: Caractéristiques des participantes

Tableau A1.

Répartition des caractéristiques démographiques, du délit et des risques (%)

	Gravité					Type de toxicomane			
	Aucune	Faible	Modérée	Importante	Grave	Aucune/ Faible	Alcool	Drogues	Alcool et drogues
Ethnicité									
Autochtones	8	22	34	40	46	15	54	28	59
Non autochtones	92	78	66	60	54	85	46	72	41
État matrimonial									
Célibataire	49	51	58	60	58	50	60	58	61
Actuellement mariée	31	34	29	30	32	32	22	34	26
Antérieurement mariée	20	15	13	10	11	18	18	9	13
Infraction la plus grave									
Homicide ou infraction connexe	6	12	15	13	13	9	30	6	23
Vol qualifié	1	5	12	25	23	3	14	22	21
Voies de fait	4	6	11	14	15	5	10	12	19
Infraction sexuelle	4	4	5	1	1	4	6	2	0
Autre infraction avec violence	4	5	4	4	4	4	2	5	3
Infraction en matière de drogue	43	40	34	24	20	42	12	33	16
Infraction contre les biens	29	10	10	12	17	20	10	16	9
Autre infraction sans violence	9	18	9	7	9	13	16	6	9
L'infraction était violente									
Oui	19	32	46	57	55	25	62	46	66
Non	81	68	54	43	45	75	38	54	34
Peine de ressort fédéral antérieure									
Oui	5	6	14	21	26	5	8	22	22
Non	95	94	86	79	74	95	92	78	78
Notation du risque statique									
Faible	67	51	31	17	15	59	28	23	11
Modéré	26	33	48	46	49	29	48	49	45
Élevé	7	16	21	37	36	12	24	28	44

Notation du risque
dynamique

Faible	37	24	5	2	0	30	0	3	1
Modéré	54	51	41	29	19	53	46	32	17
Élevé	9	25	54	69	81	17	54	65	82

Tableau A2.

Répartition des variables des antécédents de la toxicomanie (%)

	Gravité					Type de toxicomane			
	Aucune	Faible	Modérée	Importante	Grave	Aucune/ Faible	Alcool	Drogues	Alcool et drogues
Drogues utilisées (à vie)									
Marihuana	8	57	69	88	91	32	46	86	94
Cocaïne/crack	1	36	68	92	96	18	40	89	97
Opioides	1	21	40	71	88	11	26	69	78
Benzodiazépines/ Tranquillisants	1	10	26	50	69	5	14	49	61
Amphétamines/ Méthamphétamines	1	11	31	50	64	6	16	49	59
Hallucinogènes	1	19	34	60	68	10	20	56	67
Ecstasy	1	20	36	57	68	10	28	57	59
Autre	92	41	32	41	63	67	62	37	57
Utilisation de drogues injectables (à vie)									
Oui	1	7	25	50	76	4	12	53	62
Non	99	93	75	50	24	96	88	47	38
Drogues les plus consommées (les 12 mois précédant l'arrestation)^a									
Marihuana	100	55	21	15	7	56	69	10	15
Cocaïne/crack	0	21	39	38	37	21	31	38	38
Opioides	0	9	15	10	36	9	0	28	28
Benzodiazépines/ Tranquillisants	0	11	13	12	9	10	0	15	6
Amphétamines/ Méthamphétamines	0	0	4	3	4	0	0	4	3
Hallucinogènes	0	0	3	1	0	0	0	0	1

Ecstasy	0	0	4	3	1	0	0	1	4
Autre	0	4	25	3	6	4	0	4	4
Infraction liée à la toxicomanie									
Oui	2	26	59	74	86	14	67	73	77
Non	98	74	41	26	14	83	33	27	23

^aPour celles ayant déclaré avoir utilisé des drogues au cours de l'année précédant leur arrestation. Gravité : $n_{\text{Aucun}} : 2$; $n_{\text{Faible}} : 66$; $n_{\text{Modéré}} : 98$; $n_{\text{Important}} : 215$ $n_{\text{Grave}} : 159$. Type de toxicomane : $n_{\text{Aucune/Faible}} : 68$; $n_{\text{Alcool}} : 13$; $n_{\text{Drogues}} : 297$; $n_{\text{Alcool/Drogues}} : 162$.